

COMPTE RENDU SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

Du 11 septembre 2014

L'an deux mille quatorze, le onze septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Montmorin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Gérard GUILLAUME, Maire.

Date de convocation : 05/09/2014

Présents : MM. GUILLAUME, FUSTIER, PIREYRE, PELLETIER, SOBCZAK et Mmes ROUSSET, TENNEREL, CASSAGNE, PEYRON, RAYNAUD.

Excusés : MM. LAMARTINE, REYNARD, PODEVIN
Mme DUSSOT a donné pouvoir à Mme Christelle CAS-SAGNE

Mme PLOS a donné pouvoir à Mme Michelle ROUSSET
Secrétaire de séance : Mme Michelle ROUSSET.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du Conseil Municipal du 11 juillet 2014.

1/ École :

a) Bilan école :

Monsieur FUSTIER, Président du SIMI, nous présente les effectifs de cette rentrée dans notre école qui est de 68 enfants répartis sur 3 classes puisque cette année nous accueillons les élèves de CP. Nouvelle école, nouvelle organisation. La rentrée s'est faite dans de bonnes conditions. Les 45 élèves de maternelle sont à l'école d'Isserteaux.

Au prochain Conseil, il sera fait un bilan des premières semaines d'activités pédagogiques dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.

b) Bilan travaux :

Les travaux ce sont terminés pour la rentrée. Entre les plus-values et les moins-values, le coût des travaux n'a pas dépassé le montant prévu au budget.

2/ Bilan des travaux de voirie :

Dans le cadre du marché à commande, l'entreprise COLAS, nous a fait des travaux sur plusieurs chemins notamment sur Rif Bonnet, Gardy, Chemin neuf : création de fossés, mise en forme de chemins et mise à niveau de revers d'eaux. La mise en œuvre d'enrobé projetée a été effectuée sur tous les chemins revêtus desservant une douzaine de villages.

À l'origine le devis était de 19 760,00 € H.T. Une plus-value de 5 175, 00 € a été nécessaire pour finaliser les travaux. Deux chemins supplémentaires ont été fait.

3/ Programme de travaux :

a) L'aménagement de la salle polyvalente.

Monsieur le Maire souhaite que les tables et chaises de la salle polyvalente doivent être renouvelées. Cette dépense est déjà inscrite au budget 2014 sera reconduite sur celui de 2015.

D'autre part une réflexion doit être menée pour le réaménagement de la cuisine avec sa mise aux nouvelles normes.

b) Arrangement de la partie extérieure.

Un groupe de travail se propose de réfléchir à l'aménagement de la partie dite « camping »

4/ Redevance d'occupation du domaine public :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité n'avait pas été actualisé depuis le décret du 27 janvier 1956.

Le S.I.E.G a permis cette revalorisation.

Monsieur le Maire propose de calculer cette redevance en

prenant sur le seuil de la population recensée au 01/01/2014 et d'appliquer le taux maximal de revalorisation de 27,28 %. Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés approuve cette revalorisation.

5/ EPF Smaf :

a) Mandatement de l'EPF Smaf pour l'acquisition de la réserve foncière

Monsieur le Maire rappelle le projet de création d'une réserve foncière approuvée par le Conseil municipal lors de sa séance du 11/07/2014.

Il propose de donner l'autorisation à l'EPF Smaf d'acquérir la parcelle de terrain pour le compte de la commune.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés donne le pouvoir au Maire de mandater l'EPF Smaf pour cette acquisition.

b) Adhésion de nouvelles communes

Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour les nouvelles adhésions suivantes : Saint Victor la Rivière, Herment, Blanzac, Neuveglise.

6/ SBA :

a) Synthèse

Le rapport d'activité 2013 du SBA est présenté par Éric PIREYRE. Il fait apparaître une sensible baisse de déchets ménagers soit 190 kg / habitant et en collecte sélective soit 62 kg / habitant.

b) Pouvoir de police

Monsieur le Maire nous informe que l'article 9 de la loi n° 2012-281 du 29/02/2014 confère le pouvoir de police spéciale en matière des déchets aux Présidents des syndicats de collecte, donc au SBA

5/ Questions diverses

- Centre de gestion : Nomination de Marie-Paule ROUX comme Agent Chargé de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO). Elle devient référent des agents de la mairie

- Centre de gestion : changement de la tarification des actes : création d'un montant forfaitaire applicable au 1^{er} janvier 2015.

- Drapeau anciens combattants :

À la demande des anciens combattants de la commune, Monsieur le Maire propose l'achat d'un nouveau drapeau avec l'inscription double face « anciens combattants de Montmorin » pour la somme de 650 € HT. Une demande de subvention de 150 € sera faite à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de guerre.

- La commune a installé des poubelles au lavoir de La Vialle, sur le terrain de boules, sur l'esplanade à l'arrière de l'école, à l'abri bus au croisement du chemin Neuf. Nous vous rappelons **qu'il est strictement interdit** d'y déposer des sacs d'ordures ménagères.

- Parc Livradois Forez :

Le Président du Parc Livradois Forez rappelle que les commissions sont ouvertes aux membres élus de la commune et ne sont pas réservées aux membres du Parc Livradois Forez uniquement.

- Courrier plainte contre DELAVET :

Monsieur le Maire fait état d'un courrier d'habitants de « Gardy » qui se plaignent des nuisances occasionnées par l'activité de concassage de M. DELAVET. Un point complet sur cette activité sera demandé à l'entrepreneur et aux services qui gèrent ces installations.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23H15.